



*Un dispositif coordonné de plateformes territoriales pour lutter
contre l'analphabétisme*

Pratiques d'alphabétisation – La prise en compte des personnes illettrées

Véronique DUPONT

Juillet Aout 2007

Analyse publiée dans le Journal de l'Alpha n° 159

*Avec le soutien de la Communauté française – Direction générale de la Culture- Service de
l'Éducation Permanente*

Au cours de la période 2005-2007, les régionales wallonnes de Lire et Ecrire ont mené à titre expérimental un projet européen 'Equal' [1] «Dispositifs territoriaux pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées». Afin que cette action puisse être poursuivie et développée à plus long terme, le Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes étudie la mise en œuvre, sur l'ensemble de la Communauté française, d'un dispositif structurel et coordonné de plateformes territoriales pour «prévenir, détecter l'analphabétisme et y remédier», selon les termes utilisés par la Communauté française.

Suite à la Conférence interministérielle sur l'alphabétisation du 8 septembre 2006, dans la foulée des débats concernant la mise en place de plateformes territoriales pour 'prévenir, détecter, remédier', Lire et Ecrire en Wallonie a exposé l'expérience de coordination élargie réalisée à travers le projet *Equal* (voir encadré).

L'évaluation de ce projet a en effet démontré tout l'intérêt de mettre en place un maillage local avec un ensemble de partenaires diversifiés (services publics, organismes culturels, milieu associatif, secteur médical, services sociaux, organismes d'insertion socioprofessionnelle, monde du travail, secteur de l'enseignement, apprenants, etc.) pour toucher les publics là où ils sont.

(encadré)

L'expérience de coordination au sein d'Equal

Les plateformes sous-régionales *Equal* mises en place durant la période 2005-2007 se fondaient sur un constat de départ local partagé et construit par tous les partenaires autour de la question de l'illettrisme. Elles visaient à:

- réaliser un diagnostic sur la situation des besoins locaux en matière d'alphabétisation;
- optimiser la quantité, la qualité et la diversité de l'offre de formation;
- disposer d'une meilleure connaissance du public;
- aboutir à une meilleure prise en compte des besoins des personnes en situation d'illettrisme pour une meilleure insertion sur le marché de l'emploi et de la formation notamment;
- systématiser les échanges de bonnes pratiques à l'échelle locale et régionale en vue de reproduire ces expériences dans d'autres territoires;
- veiller à l'élaboration d'outils divers pour une meilleure prise en compte de l'illettrisme;
- construire une véritable action autour du droit à l'alphabétisation dans les bassins sous-régionaux* et au plan wallon.

Chaque partenaire, désireux de s'inscrire dans la démarche, pouvait y participer en portant son point de vue sur la question de l'illettrisme à partir de sa réalité concrète de terrain.

Il ne s'agissait ni d'un programme ni d'un produit fini préconstruit et 'arrêté' au départ mais bien d'un partenariat égalitaire fondé sur une démarche de construction commune, la 'co-construction' d'outils et de pratiques par les partenaires. C'est à partir d'un constat de départ réalisé par tous les partenaires, de manière qualitative ou quantitative pour inventorier les situations concrètes insatisfaisantes par rapport à la prise en compte de l'illettrisme, qu'ont alors, par la suite, été cernées les thématiques à traiter et à approfondir prioritairement par des groupes de travail ouverts à tous et toutes. Une convention de partenariat a ensuite été rédigée au sein de chaque plateforme sous-régionale.

Lire et Ecrire a assuré la coordination des plateformes, en vertu de son expérience et expertise, pour veiller à ce que l'on prenne en compte le principe de la représentativité des publics, pour que l'on se centre sur la question de l'alphabétisation. Soulignons que Lire et Ecrire n'avait le monopole ni de la réflexion, ni de l'action, mais participait aux instances de décisions en étant présent au Comité de

pilotage et à la Cellule d'opérationnalisation des différentes plateformes sous-régionales. Ces instances jouaient le rôle de coordination de l'action au plan local. Lire et Ecrire était donc garant du processus.

** Ces plateformes se calquaient sur le bassin géographique des régionales wallonnes de Lire et Ecrire.*

(fin de l'encadré)

La position de Lire et Ecrire

Pour alimenter les débats au sein du Comité de pilotage, Lire et Ecrire a mené, en interne, un travail de réflexion débouchant sur une note politique exposant les constats et principes que voici:

De nombreux acteurs sont aujourd'hui concernés par la question de l'illettrisme, c'est pour cela qu'il est important d'aborder cette question à partir d'angles d'approche et d'acteurs différents de façon à faciliter le travail d'émergence de la problématique, à mettre en place un maillage permettant aux personnes là où elles en font la demande, de trouver une réponse efficace à leurs besoins. Toutes ces initiatives doivent pouvoir se rassembler et se coordonner entre elles au niveau d'un bassin sous-régional.

C'est l'un des objectifs de Lire et Ecrire: chercher des moyens et créer les structures les plus susceptibles de lutter contre l'analphabétisme en Communauté française.

En prenant en compte les missions de Lire et Ecrire en matière de soutien, d'appui et de coordination à l'ensemble du champ de l'alphabétisation, compte tenu de l'expérimentation réalisée dans le cadre du projet Equal Dispositifs territoriaux en Wallonie, de l'expérience du Plan Bruxellois pour l'Alphabétisation, il est indispensable de:

- renforcer prioritairement les moyens disponibles pour développer l'offre de formation et la prise en compte de tous les publics en situation d'illettrisme là où les personnes se trouvent;*
- développer la coordination locale des multiples acteurs concernés par la problématique, entre autres en ce qui concerne la mise en commun des ressources.*

Il est, en effet, essentiel que des partenaires se concertent pour veiller à ce que l'ensemble des publics trouve une réponse adaptée à ses besoins, que les lieux de formation soient répartis sur l'ensemble du territoire.

Dans ce cadre, Lire et Ecrire propose:

- que les pouvoirs publics jouent un rôle essentiel de pilotage de l'alphabétisation sur la Région wallonne et la région de Bruxelles-Capitale;*
- qu'ils assurent la mission de pilotage de plateformes autour de l'alphabétisation au niveau bruxellois et au niveau des sous-régions wallonnes. Leur mission consiste à réunir l'ensemble des acteurs concernés autour de la table pour relier-observer-coordonner-susciter et faire en sorte qu'existent effectivement de telles politiques sur le territoire. En particulier, il s'agit de:*
 - réaliser un état des lieux autour de la question de l'alphabétisation,*
 - veiller à l'adéquation des moyens et, donc, de l'offre et de la demande,*
 - être un observatoire qui s'interroge sur la réalité de terrain,*
 - évaluer les politiques et actions mises en œuvre;*
- que les plateformes sous-régionales soient organisées en un double lieu: une assemblée rassemblant le maximum d'acteurs sous-régionaux pour lesquels l'alphabétisation peut être un enjeu important et une cellule plus réduite chargée du pilotage et de la concrétisation des actions décidées;*
- que les pouvoirs publics confirment Lire et Ecrire comme structure d'appui et d'interpellation au*

niveau régional et local bruxellois et au niveau régional et sous-régional wallon compte tenu de l'expertise développée en matière d'alphabétisation. Lire et Ecrire devrait ainsi assurer un rôle de soutien, de développement, d'accompagnement des acteurs et de leurs actions sur le terrain selon les moyens qui lui seront octroyés pour le faire;

- que les plateformes sous-régionales soient elles-mêmes intégrées dans une démarche coordonnée. Cela se réalisera de deux manières: d'une part, par le Comité de pilotage de la Conférence interministérielle assumant le rôle de coordination politique globale; d'autre part, par Lire et Ecrire en Wallonie et Lire et Ecrire Bruxelles (mission de coordination de l'appui donné par les régionales wallonnes et locales bruxelloises aux différents acteurs de terrain). Il est, en effet, nécessaire d'assurer la mutualisation, la cohérence de fond et le suivi global, d'être un répondant pour les personnes qui réalisent cet appui au niveau sous-régional, d'être un soutien pour ces mêmes personnes et de pouvoir interpeller les régionales de Lire et Ecrire sur leur fonction de structure d'appui.

Lire et Ecrire attire l'attention sur trois éléments:

- la nécessité que tous les acteurs concernés soient associés et parties prenantes (enseignement, pouvoirs publics locaux, administration, associations, opérateurs de la formation des adultes, de l'éducation permanente, du monde du travail, de la culture, de l'information, apprenants). Ainsi, il est indispensable que la composition des plateformes sous-régionales reflète à la fois la diversité des publics touchés par l'alpha et la diversité des modes d'approche de cette question;*
- la nécessité de partir d'une structure de coordination publique existante en créant au sein de celle-ci une commission alpha afin de garantir la diversité et la complémentarité du partenariat;*
- Lire et Ecrire ne peut accepter que des moyens soient mis à la coordination et l'appui sans que des moyens substantiels soient au même moment octroyés aux actions de terrain de première ligne et aux publics non couverts.*

Le financement des actions des plateformes sous-régionales doit permettre leur mise en œuvre et donc leur fonctionnement proprement dit: pilotage par les pouvoirs publics et appui par les régionales de Lire et Ecrire.

Les résultats des débats menés lors de la séance du 20 avril 2007 du Comité de pilotage

Telles qu'elles ont été présentées et discutées lors du Comité de pilotage du 20 avril 2007, les futures plateformes territoriales reprennent en partie les missions exercées jusque récemment par les plateformes sous-régionales existantes à travers le projet *Equal*, notamment en matière d'analyse de la politique locale d'alphabétisation et de développement de collaborations entre des acteurs locaux. Leur mission est bien d'associer tous les acteurs concernés à l'échelle du territoire, intervenant dans le champ de l'alphabétisation, sur au moins trois plans: prévenir, détecter et remédier à l'analphabétisme. Nous pouvons donc parler d'une continuité de l'action initiée par Lire et Ecrire et ses partenaires dans le cadre des dispositifs territoriaux *Equal*.

Les plateformes territoriales futures participeront davantage à la réflexion et à l'analyse de la politique globale menée par le Comité de pilotage et ce en dialogue permanent avec celui-ci afin de développer une cohérence globale en ce qui concerne la politique d'alphabétisation en Communauté française. Elles prendront connaissance des décisions de la Conférence interministérielle ainsi que des projets et propositions du Comité de pilotage.

Pour exécuter ses missions, chaque plateforme territoriale devrait disposer d'une cellule de pilotage et de deux relais:

- le chargé de mission alpha: les pouvoirs publics assurent la mission de pilotage et de coordination des plateformes en affectant à chaque plateforme un chargé de mission alpha assumant le secrétariat de la cellule de pilotage;*
- la structure d'appui: les pouvoirs publics confirment Lire et Ecrire comme structure d'appui au*

niveau de chaque territoire compte tenu de l'expertise développée par l'association en matière d'alphabétisation. Un responsable de projet sera expressément dévolu à cette mission d'appui en lien avec les plateformes et leurs partenaires.

Ces propositions doivent encore être soumises à la Conférence interministérielle de septembre 2007 pour être débattues et confirmées.

Lire et Ecrire se réjouit donc de la poursuite de ce projet pilote des dispositifs territoriaux et de l'engagement des pouvoirs publics dans cette démarche en faveur des droits des personnes illettrées.

En conclusion

Lorsque l'on entend les demandes des apprenants, ces dernières portent essentiellement sur l'accueil, la considération, le respect, l'accessibilité des lieux, l'information et les procédures administratives, la possibilité de rejoindre un lieu de formation ou de travail tout en continuant une démarche en alphabétisation. C'est ce qu'ont révélé les prises de parole des apprenants associés en tant que partenaires des plateformes sous-régionales *Equal*. Leur participation a permis d'entamer une démarche de réelle prise en compte des personnes mais aussi de lever bon nombre de tabous et stéréotypes, de quitter enfin la 'théorie' pour la 'pratique'.

En conséquence, pour que le dispositif coordonné au niveau de l'ensemble de la Communauté française puisse réellement remplir ses missions – mieux toucher les personnes 'là où elles se trouvent', mobiliser et sensibiliser de nouveaux partenaires, travailler collectivement à faire émerger des projets chez chacun des partenaires présents –, il nous semble essentiel que l'on tienne compte de l'expérience menée en Wallonie et à Bruxelles, ceci afin de ne pas balayer les acquis résultant des projets réalisés dans ces deux régions.

Au-delà des enjeux institutionnels que représente la mise en place de futures plateformes territoriales, l'objectif est bien de lutter pour une amélioration significative du quotidien des personnes illettrées.

Véronique DUPONT

Lire et Ecrire en Wallonie

[\[1\]](#) Les Programmes européens Equal avaient pour objet la promotion de nouvelles pratiques en matière de lutte contre les discriminations et les inégalités de toute nature, en relation avec le marché du travail.